

EXTRAIT DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 SEPTEMBRE 2018

(le compte rendu complet peut être consulté en mairie)

Présents : Sylvie MALESTROIT - Paulette GICQUEL – Philippe BIDAN – Martine VALLEE – Stéphane FOUCAULT – Gwenaëlle PESTEL – Michel HAMON – Benoît JAN – Hervé LE DOUCEN – Réjane COEURET - Lynda LE PORS – Stéphanie LE BARS

–

Absents excusés : André LE TINNIER
Armand BIDAN
Patricia CHOUPEAUX pouvoir à Stéphanie LE BARS

Secrétaire de séance : Lynda LE PORS

RECRUTEMENT

Le Conseil Municipal valide, à compter du 1^{er} novembre 2018, la création d'un poste d'adjoint technique (35 h), en remplacement d'un agent en disponibilité pour raisons personnelles.

TRAVAUX DE VOIRIE 2018

Le Conseil Municipal valide les travaux de réfections de chaussée de l'impasse du « Bout es loups » et de l'impasse du « Breil au port » pour un montant total de 9 265.20 € TTC. Ces travaux sont confiés à l'entreprise EUROVIA.

TRAVAUX RESEAU D'EAUX PLUVIALES LE BREIL AU PORT

Le Conseil Municipal valide l'offre pour un montant de 8 179.20 € TTC, proposée par l'entreprise SEEG et relative à la création d'une conduite souterraine destinée à l'écoulement des eaux pluviales,.

ETUDES D'AMENAGEMENT

Le Conseil Municipal décide de confier à l'entreprise NICOLAS & Associés les études d'aménagement du « Hameau de la rode » (tranche ferme) ainsi que de « La place de la croix jartel » et de « la Cité Paul Le Maitre » (tranche conditionnelle) pour un montant de 20 760.00 € TTC.

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DE L'EAU

Madame le Maire présente le rapport « 2017 » établi par le SDAEP22 (Syndicat Départemental d'Alimentation en Eau Potable des Côtes d'Armor) sur le service public de l'eau potable dont les principales informations sont les suivantes :

Population : Le service d'eau potable du Syndicat de La Motte-Trévé regroupe les communes de La Motte et Trévé. La population desservie est de 3 600 habitants. Pour l'année 2017, le SIAEP a distribué l'eau à 1 794 abonnés, soit une augmentation de 1.01 % par rapport à 2016.

Exploitation : La société Véolia eau-CGE a la responsabilité du fonctionnement des ouvrages, de leur entretien et de la permanence du service. Le syndicat garde la maîtrise des investissements et la propriété des ouvrages.

Production : Les ressources propres (prélèvement les Écoupées à la Motte) enregistrent une production de 85 690 m³ (103 208 m³ en 2016). Un volume total de 230 940 m³ a été importé (Syndicat de l'Hilvern ; Syndicat du Lié ; PLOUGUENAST, Syndicat mixte de Kerné Uhel).

Distribution : En 2017, les abonnés domestiques ont consommé 235 384 m³ soit en moyenne 179 L par habitant et par jour (176 L en 2016). Un volume total de 32 676 m³ a été exporté vers des collectivités voisines.

Compte tenu des fuites (pour partie inévitables) et des besoins en eau du service (purge du réseau, poteaux incendie, lavages des réservoirs, ...) le rendement du réseau était de 92.9 % en 2017 (il était de 96.1 % en 2016).

Le taux de renouvellement du réseau est de 0.7 %.

Prix : Le prix du service comprend une partie fixe (abonnement) et un prix au m³ consommé. Au total, un abonné domestique consommant 120 m³ payera 332.65 € en 2018 soit en moyenne 2,77 €/ m³, soit une hausse de 0.89 % par rapport à 2017.

Sur ce montant, 32 % reviennent à l'exploitant pour l'entretien et le fonctionnement, 48 % reviennent à la collectivité pour les investissements et les taxes s'élèvent à 20 %.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, approuve ce rapport annuel.